



# Port de Saint-Malo



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

– HANGAR N°47-

AMI 2024-02

Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale, concessionnaire du port, informe les opérateurs portuaires de la disponibilité d'un hangar nommé 47. Il est proposé de conclure une convention d'occupation temporaire pour ce hangar, à compter du mois de juillet 2024.

En application de l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale publie cet appel à manifestation d'intérêt pour susciter des candidatures, mettre en œuvre la procédure de sélection, puis procéder à la délivrance du titre d'occupation.

Ce hangar construit en 2001, est en structure et bardage métallique. La toiture en bac acier, comprend 4 puits de lumière de 3 x 2 ml avec barreaudage et est accessible par une échelle à crinoline.

Les dimensions du bâtiment sont les suivantes :

- Longueur : 30 ml,
- Largeur : 27,28 ml et 20,12 ml,

L'agencement est le suivant :

De plein pied :

- Atelier : 384,78m<sup>2</sup>
- Bureau : 23,01 m<sup>2</sup>
- Dégagement, wc, douche et vestiaires : 17,60 m<sup>2</sup>
- Réfectoire : 16,67 m<sup>2</sup>
- Magasin : 76,31 m<sup>2</sup>
- Stockage appentis : 67,64m<sup>2</sup>
- Stockage : 61,78m<sup>2</sup>

A l'étage :

- Mezzanine : 298m<sup>2</sup> (accès escalier métallique largeur 1,55 ml.)

Le bâtiment est équipé de deux portes sectionnelles aux dimensions suivantes (ht x l) :

- Porte Sud : 2,99 x 3,09 ml,
- Porte Ouest : 6,49 x 7,27 ml.

Sont liés à cette activité, la réparation navale.

L'autorisation d'occupation temporaire non constitutive de droits réels sera établie pour une durée de 3 ans.

Pour candidater, le candidat remettra un dossier comprenant une présentation de l'entreprise et une présentation de l'activité projetée dans l'espace proposé, ainsi que tous les éléments nécessaires à l'évaluation des critères mentionnés ci-dessous. L'absence d'éléments dans le dossier permettant d'apprécier l'un des critères ou sous-critères empêchera l'attribution des points correspondant. Les éléments de réponses apportés par le candidat retenu dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt pourront être repris sous la forme d'engagements du bénéficiaire dans la convention d'occupation temporaire.

Les projets seront étudiés selon les critères suivants :

- **Une activité en lien avec la maintenance et la construction navale** (nombres d'unités traitées par le candidat sur les terre-pleins portuaires ou pontons) contribuant à l'attractivité du Port de Saint-Malo pour 50 points,
- **La viabilité économique du projet** pour 50 points :
  - Solidité financière : 3 derniers bilans avec la part d'activités consacré à l'activité navale : 30 points
  - Activités « vertes » développées par le candidat : 10 points
  - Emplois directs générés : 10 points

Le dossier est à restituer en un exemplaire papier et un exemplaire numérique.

Annexes jointes :

- Plan de situation ; plan intérieur.
- Présentation

<b>Date limite de remise des candidatures</b>	<b>Mercredi 19 juin 2024 à 12h00.</b>
<b>Renseignements et dépôt des candidatures</b>	<b>EDEIS Ports de Saint-Malo et Cancale</b> Gare Maritime de la Bourse – Esplanade de la Bourse 35 400 Saint Malo <b>Tel</b> : 02 99 20 63 10 <b>Courriel</b> : <a href="mailto:contact@saintmalo-cancale.port.bzh">contact@saintmalo-cancale.port.bzh</a>
<b>Annexe(s)</b>	Plans
<b>Date de publication</b>	15/05/2024









GIE QualiNautic 35  
Groupement d'Artisans

LE CHARLES

NDA

LE CHARLES  
66 ANV 29

CE 199 BN

110 47 23



GIE QualiNautic 35  
Groupement d'Artisans

LE CHARLES

LE CHARLES

LE CHARLES

CE-199-BW





